



LE MAJORDOME

DES LIEUX DE VIE

PILOTER VOS PRESTATIONS

ÉTAT DES LIEUX
PRESCRIPTION
PILOTAGE
ECO-RESPONSABLE

Nombreux s'interrogent sur le pilotage par un tiers de prestations pour les bâtiments et leurs occupants. Il n'y a pas de solution idéale. Cela fonctionne bien quand on sait le mettre en place et s'en servir.

Premier enjeu, il faut déterminer le périmètre des prestations que vous comptez confier et sous quel modèle. Un professionnel confirmera la faisabilité de votre projet.

Notre ambition première est de vous accompagner dans cette démarche.

L'enjeu suivant est la capacité à piloter des

prestations car il faut savoir conduire une diligence sauf si vous aimez le rodéo. Il en va de même avec un contrat avec des prestataires.

Nous pouvons également vous former au pilotage d'un contrat et vous accompagner le temps de devenir un cavalier émérite.

L'avenir n'est pas une somme
d'intérêts communs, mais
un devenir commun.



UN PROJET EN 4 TEMPS

Définir le périmètre de départ

- › Prestations techniques et/ou services
- › Coûts directs :
 - factures
 - contrats
 - travaux, prestations ponctuelles
- › Coûts indirects : les moyens et coûts dédiés au suivi des prestations en comparaison des coûts existants avant étude.

Convenir de la cible technique et financière

- › S'assurer qu'elle est réaliste et réalisable
- › Comment traiter le « faire-faire » ?
- › Vérifier ou définir les indicateurs de performance (kpi) et des niveaux d'engagement (sla)
- › Définir le calendrier
- › Définir la gouvernance interne

Mener le projet

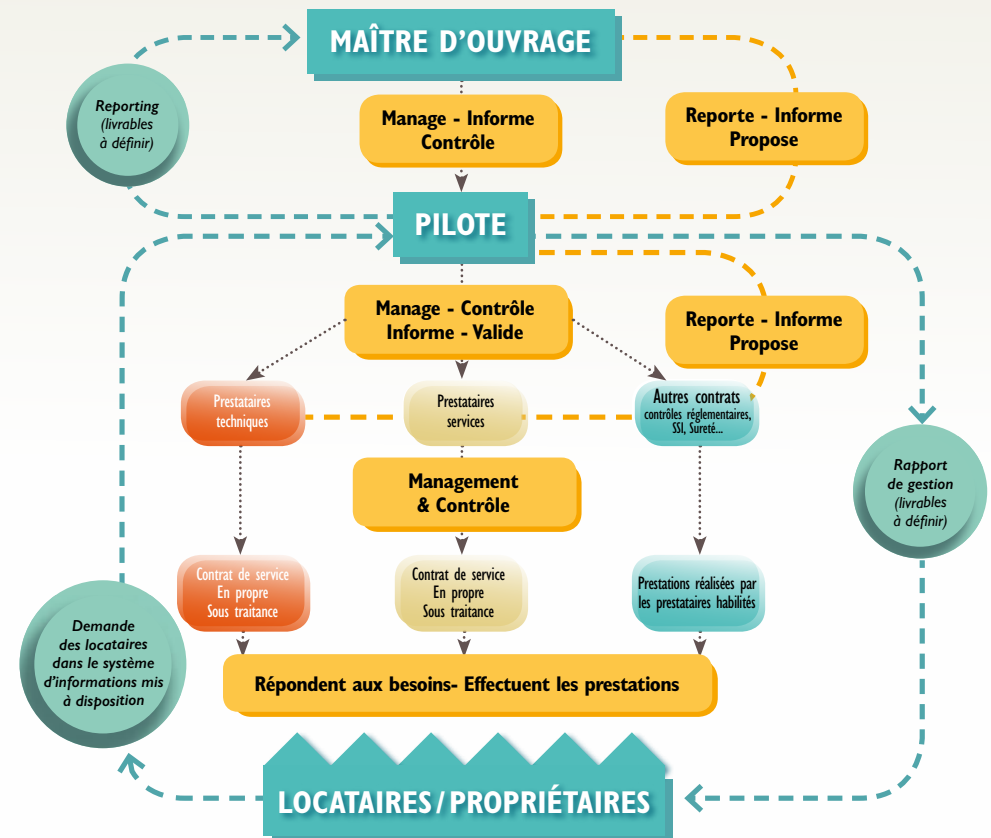
- › Constituer le cahier des charges et le valider ensemble
- › Définir les prestataires à consulter
- › Mener la consultation
- › Soumettre une analyse technique et financière
- › Décider votre choix
- › Construire les outils de pilotage et les gouvernances associées

Mettre en place ensemble un projet qui devient une réalité opérationnelle

- › Piloter le démarrage de la prestation
- › Piloter la prestation et la faire vivre
- › Lire le reporting et l'analyser avec le prestataire
- › Co-construire les évolutions avec le prestataire
- › Promouvoir l'amélioration continue

PILOTER DES PRESTATIONS / OFFICE MANAGEMENT

Piloter un contrat nécessite une attention permanente, un suivi régulier des prestations délivrées et un échange sur un reporting efficace et court. La satisfaction des occupants et la maîtrise des coûts doivent guider le pilotage.



◆ PILOTAGE PONCTUEL

Nous pouvons également prendre le relais de votre Office Manager en cas d'absence pendant les congés notamment.



LE MAJORDOME
DES LIEUX DE VIE

B TO B
B TO B TO C

SERVICES
MOBILITÉ
TRAVAUX